

DOSSIER DE PRESSE

Lundi
3 septembre 2018

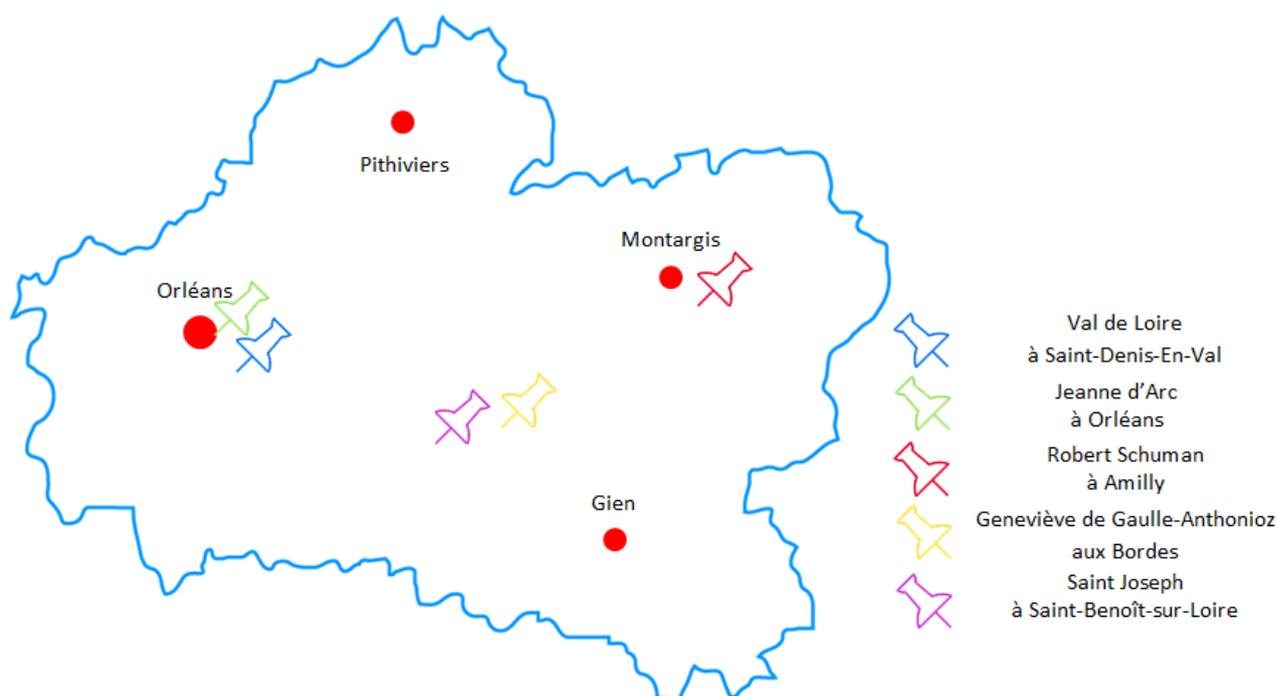
Rentrée scolaire 2018

Loiret
votre Département

Contact presse : **Cassandre Germain**
cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

- I. Le collège *Val de Loire* à Saint-Denis-en-Val, pilote en terme de sécurisation
- II. Le collège *Jeanne d'Arc* à Orléans, d'importants travaux menés cet été
- III. Le collège *Robert Schuman* à Amilly, une nouvelle SEGPA
- IV. Le collège *Geneviève de Gaulle-Anthonioz* à Les Bordes, une restauration modernisée
- V. Le collège privé *Saint-Joseph* à Saint-Benoît-sur-Loire
- VI. L'éducation au cœur de l'action départementale
- VII. Chiffres clés



I. Le collège Val de Loire à Saint-Denis-en-Val, pilote en terme de sécurisation

Collège pilote au niveau sécurisation Vigipirate

Le collège Val de Loire a été le collège pilote du Département concernant la politique sécurisation Vigipirate des établissements scolaires. En effet, durant l'année scolaire 2016-2017, cet établissement a testé les différents équipements de sécurisation : panneaux fusibles, portillons avec barres anti-panique, ventouse de déverrouillage des portails automatiques, films vitres situées au rez-de-chaussée, vidéosurveillance et alarme silencieuse. L'ensemble de ces équipements a été testé en condition d'intrusion, dans le cadre d'exercice national, réalisé en présence de la Préfecture, Gendarmerie, Police Nationale, SDIS et Education Nationale. Après validation des équipements installés, le Département déploie progressivement ces mesures à l'ensemble des collèges publics du territoire.



Les travaux réalisés durant l'été

Chaque année, le Loiret profite de la période estivale pour réaliser d'importants travaux d'entretien et d'aménagement dans les collèges. Concernant le collège Val de Loire, le Département a réalisé des travaux de revêtement des sols et murs des logements de fonction, création d'alimentation d'électricité pour la motorisation de salles, de remplacement de la chaudière murale, et la motorisation des volets roulants. Ces travaux ont représenté un coût total de près de 16 000 €.

Le collège Val de Loire a été construit en 2005. Il a une capacité d'accueil de 550 élèves et une superficie de 6 454 m². À la rentrée scolaire 2017 - 2018, l'établissement comptait un effectif de 477 élèves en enseignement général. Pour la rentrée 2018 – 2019, une première classe Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sera ouverte. Le collège possède déjà une classe d'élèves Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A). Il accueille les élèves des communes de Sandillon et Saint-Denis-en-Val. Le collège compte 431 demi-pensionnaires soit 90 % de l'effectif total. La restauration est en gestion directe.

En 2018, le Département du Loiret a accordé une dotation globale de fonctionnement de près de 27 000 €, ainsi qu'une aide au petit équipement d'un montant de 8 500 €.

II. Le collège *Jeanne d'Arc* à Orléans, d'importants travaux menés cet été

Concernant le collège *Jeanne d'Arc*, le Département a réalisé des travaux de réhabilitation de l'escalier principal et de réfection de la cage d'escalier, de réfection des sanitaires, de remplacement du four des cuisines, de pose de grilles aux fenêtres, et de purge des greniers et caves. Ces travaux ont représenté un coût total de plus de 250 000 €.

Le collège *Jeanne d'Arc* a été construit en 1907 et restructuré en 2009. Il a une capacité d'accueil de 650 élèves et une superficie de 9 911 m². À la rentrée scolaire 2017 - 2018, l'établissement comptait un effectif de 689 élèves, dont 13 en classe ULIS et 13 en UPE2A.

Il accueille les élèves d'une partie des quartiers d'Orléans du secteur.

Le collège compte 422 demi-pensionnaires soit 61 % de l'effectif total. La restauration est en gestion directe.

En 2018, le Département du Loiret a accordé une dotation globale de fonctionnement de près de 38 000 €, ainsi qu'une aide au petit équipement d'un montant de 12 500 €.



III. Le collège *Robert Schuman* à Amilly, une nouvelle SEGPA

Une nouvelle SEGPA pour la rentrée

L'établissement accueillait jusqu'à la rentrée 2018 – 2019, des Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) Hygiène Alimentation Services, ainsi que Production industrielle. À partir de la rentrée, le collège accueille une nouvelle SEGPA Vente Distribution et Magasinage.



Les travaux réalisés durant l'été

Concernant le collège *Robert Schuman*, le Département a réalisé des travaux d'aménagement de la laverie, la création d'un parking, le remplacement des vitrages du rez-de-chaussée, l'étanchéité de la baie et la pose d'une cuisine aménagée. Ces travaux ont représenté un coût total de plus de 300 000 €. Cette enveloppe a également permis de réaliser des travaux d'aménagements pour la mise en place du nouveau champ SEGPA et de la classe ULIS.

Le collège *Robert Schuman* a été entièrement reconstruit en 2005. Il a une capacité d'accueil de 800 élèves et une superficie de 8 947 m². À la rentrée scolaire 2017 - 2018, l'établissement comptait un effectif de 785 élèves, dont 12 en classe ULIS et 73 en classe SEGPA.

Il accueille les élèves des communes d'Amilly, Conflans, Mormant et Solterre.

Le collège compte 649 demi-pensionnaires soit 83 % de l'effectif total. La restauration est en gestion directe.

En 2018, le Département du Loiret a accordé une dotation globale de fonctionnement de plus de 47 000 €, ainsi qu'une aide au petit équipement d'un montant de 14 000 €.

IV. Le collège *Geneviève de Gaulle-Anthonioz* à Les Bordes, une restauration modernisée

Une restauration modernisée

Durant l'été, le Département a réalisé des travaux au sein de la restauration (laverie, self, réfectoire).

Depuis 2016, soucieux d'améliorer les conditions de travail des agents de la restauration (ergonomie du poste, limitation des gestes et postures), le Département a déployé un plan pluri-annuel de réaménagement des laveries au sein des collèges.

Profitant d'un besoin de renouvellement des machines, les agents du Département ont intégré un plan d'aménagements fonctionnels dans les différentes cuisines concernées afin de réétudier les conditions de travail et réduire la pénibilité du travail des agents. Depuis 2016, 18 laveries ont été réaménagées et rééquipées. 7 sont déjà programmées pour les 2 prochaines années.

Les machines installées se veulent plus performantes dans le nettoyage et dans l'acoustique, plus ergonomes, plus confortables et plus respectueuses de l'environnement.

La mise en place de ces aménagements s'accompagne également par l'installation de tables de tri afin de sensibiliser et éduquer les jeunes au tri mais aussi lutter contre le gaspillage alimentaire.





Les travaux réalisés durant l'été

Concernant le collège *Geneviève de Gaulle-Anthonioz*, le Département a réalisé des travaux de réaménagement du pôle scientifique pour augmenter la capacité d'accueil, des travaux concernant la centrale d'alarme PPMS, l'aménagement de la zone de confinement nucléaire pour créer un QG. Des travaux dans les logements de fonction (revêtement de sols et murs) ainsi que des travaux pour améliorer le travail des agents (création d'un local pour stocker les produits, réhabilitation des toilettes) ont également été réalisés. Cela représente un coût total de plus de 230 000 €, comprenant les travaux de restauration.

Le collège *Geneviève de Gaulle-Anthonioz* a été construit en 2000. Il a une capacité d'accueil de 500 élèves et une superficie de 5 565 m². À la rentrée scolaire 2017 - 2018, l'établissement comptait un effectif de 487 élèves, dont 10 en classe ULIS.

Il accueille les élèves des communes de Bonnée, Bouzy-la-Forêt, Bray-en-Val, Dampierre-en-Burly, Les Bordes, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Aignan-des-Gués et Saint-Benoît-sur-Loire.

Le collège compte 424 demi-pensionnaires soit 87 % de l'effectif total. La restauration est en gestion directe.

En 2018, le Département du Loiret a accordé une dotation globale de fonctionnement de près de 24 000 €, ainsi qu'une aide au petit équipement d'un montant de 8 700 €.



V. Le collège privé *Saint-Joseph* à Saint-Benoît-sur-Loire

Après l'ouverture d'une école de filles par l'institut séculier Sainte Marie en 1946, il a été décidé d'ouvrir une école St Joseph, pour les garçons, en octobre 1947.

Pendant une dizaine d'années, cette école, dont la direction était assurée légalement par un Religieux (P. Vincent), tourne avec une structure de classe unique dont l'enseignement est dispensé par un instituteur laïc (six maîtres se sont succédés pendant cette période).

Ecole, puis cours complémentaire en 1964, l'établissement deviendra Collège en 1982 et obtient le contrat d'association avec l'Etat.

Le collège compte, à la rentrée 2018-2019, 224 élèves.

80 % de l'effectif total sont demi-pensionnaires. La restauration est en gestion directe.

Le collège compte 100% de ses élèves de troisième, reçus au DNB pour l'année 2017-2018 dont 81.9% avec mentions.

Les subventions départementales

Le Conseil départemental a en charge les 57 collèges publics du territoire, mais participe également au financement des 12 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat.

- **Le forfait externat en 2017**

Au titre du fonctionnement, le Département verse aux 12 collèges privés le forfait d'externat qui s'élève à plus de 3,2 M€ en 2018. Il se compose d'une part « Matériel » (plus 1,8 M€) et d'une part « Personnel » (plus d'1,4 M€), par référence aux dépenses réelles de fonctionnement affectées à l'externat des collèges publics.

Pour les collèges privés, l'effectif est de 4 523 élèves en 2017 / 2018. Pour le collège *Saint Joseph*, le montant du forfait externat concernant la part « Matériel » est de près de 87 000 € et la part « Personnel » est de près de 74 000 €, soit un total de plus de 160 000 € pour 2018.

- **L'aide à la restauration scolaire**

Le Département participe financièrement à la restauration scolaire des collèges privés, ce qui représente un budget de 475 000 € en 2017.



VI. L'éducation au cœur de l'action départementale

Des travaux d'entretien tout l'été, des restaurants scolaires de qualité... Malgré un contexte économique difficile, l'effort du Département du Loiret reste constant en matière de politique éducative. L'ambition de la collectivité est de déployer une politique éducative garante de l'équité des territoires en proposant de meilleures conditions d'enseignement et de vie aux collégiens.

La sectorisation, un levier pour optimiser l'accueil des collégiens

La sectorisation des collèges relève de la compétence des départements. Pour les rentrées scolaires 2017, 2018 et 2019, des hausses d'effectifs sont attendues, avec au total 1 000 élèves de plus pour ces 3 années.

À la rentrée 2017 - 2018, les collèges publics ont accueilli 362 collégiens de plus que l'année précédente, soit plus d'un demi-collège.

Le Département a engagé plusieurs actions, afin de répondre aux besoins actuels et futurs :

- L'actualisation des perspectives pluriannuelles d'évolution des collèges, à 5 ans et par niveau ainsi que les grandes tendances à horizon 10 ans

Cette étude sera mise à jour chaque année, ce qui permettra d'accueillir les jeunes loirétains dans des conditions d'enseignement optimales.

- La détermination de la capacité d'accueil réelle des collèges loirétains pour l'enseignement

De ces études territorialisées seront co-construites des réponses spécifiques aux tensions relatives aux capacités d'accueil, en lien avec la pérennité de l'évolution des effectifs (aménagement de salles, classes informatiques mobiles ...). Parmi ces solutions, peut figurer la proposition d'une modification de sectorisation dans le cadre d'un dialogue approfondi avec tous les acteurs concernés.

Vie collégienne de qualité : un investissement fort pour la réussite éducative

Dans le cadre du nouveau projet de mandat et dans un contexte d'augmentation des effectifs, le Département poursuivra et achèvera le Programme d'Investissement des collèges pour un montant d'environ 100 M€ sur 5 ans, dont plusieurs projets d'envergure :

- Projet de collège Orléans Nord Est dont la livraison est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2020
- Projet de restructuration-extension du collège de Tigly dont la livraison du collège est prévue pour la rentrée 2022
- Projet de construction de 2 collèges sur le secteur de Pithiviers pour septembre 2021
- Projet de reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency dont la livraison est prévue pour la rentrée 2020
- Projet de restructuration de la demi-pension du collège de La Ferté St-Aubin dont la livraison est programmée de septembre 2018 à décembre 2018



Sécurité : une priorité de tous les instants, 3 M€ consacrés par le Loiret

Face aux événements tragiques du 13 novembre 2015, le Département du Loiret a consacré un budget de 3 M€ pour sécuriser les sites, et ainsi les usagers et les agents. Dans ce contexte de plan VIGIPIRATE renforcé, des travaux ont été immédiatement engagés par le Département dans les collèges du territoire.

Un nouvel engagement en faveur de l'inclusion scolaire

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a posé le principe de scolarisation prioritaire des élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire.

La scolarisation en milieu ordinaire peut être individuelle avec d'éventuels aménagements ou collective au sein des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (**ULIS**) en collège.

- L'ouverture de trois classes ULIS en 2018

L'engagement départemental se traduit notamment par l'ouverture de 3 nouvelles classes ULIS en septembre 2018 : collèges de Saint Ay, Saint-Denis-en-Val et Saint-Jean-le-Blanc.

Le Loiret en faveur de la réussite éducative

Le Collège de demain est dans le Loiret : 51 collèges ont été raccordés au Très Haut Débit, et tous les collèges sont équipés de Wifi dans les salles de classe. Un effort important est apporté pour le renouvellement et l'augmentation du nombre d'équipements numériques mis à la disposition des élèves (1,1 M€ sur le budget 2018). La maintenance informatique est désormais prise en charge par le Département pour les 57 collèges publics.

Concernant les stages de 3^{ème}, le Département a mis en place un service « Décroche ton stage 3^{ème} », afin de compléter les actions d'orientation existantes menées par les partenaires éducatifs (Education Nationale, ONISEP, CRIJ, collèges...). Les offres de stage couvrent l'ensemble du territoire loirétain, en particulier les zones rurales. L'inscription est gratuite et se fait en ligne sur le site internet stages3e.loiret.fr.

En parallèle, le Département s'impliquera également pour l'année scolaire 2018 - 2019 en proposant au sein de la collectivité un large panel de stages afin de faire découvrir les différents métiers qui le font vivre.

Le Département élabore actuellement un nouveau *Plan Jeunesse* pour répondre aux besoins d'une jeunesse plurielle et des territoires. Il sera présenté à la session d'octobre 2018.

Des agents départementaux au cœur du collège pour un service de qualité

Le Département s'engage en faveur des agents départementaux des collèges afin d'améliorer leurs conditions de travail et lutter contre la pénibilité et les troubles musculo-squelettiques.

Depuis 2016, le Département a entrepris un programme de rénovation de laveries au sein de différents collèges. Au-delà de l'installation de nouvelles machines plus performantes et plus ergonomiques, ces investissements sont l'occasion avec chaque équipe de collège de repenser complètement l'organisation fonctionnelle des postes de travail et de l'aménagement des locaux dédiés.



Ces nouvelles machines, au-delà d'une amélioration technique favorable à l'environnement de travail, ont pour objectif de faciliter les tâches quotidiennes sur ces postes de travail et limiter leur répercussion à plus ou moins long terme sur la santé des personnels.

De plus afin d'éviter de mauvaises postures et d'appréhender le fonctionnement du nouveau matériel, une formation d'utilisation est dispensée aux agents au sein de chaque établissement lors de la mise en service.

Par ailleurs, dans un souci de professionnalisation des agents, de nombreuses formations sont organisées, et concernent l'ensemble des secteurs d'intervention : restauration, accueil, entretien ménager et maintenance bâtimentaire.

À titre d'exemple, l'ensemble des agents d'accueil ont été formés au risque attentat et à la mise en œuvre du plan Vigipirate dans les établissements, et les chefs de cuisine ont bénéficié de formations sur le Plan de Maitrise Sanitaire ou encore la gestion d'équipe.

La restauration : une démarche de restauration scolaire durable renforcée

Promouvoir une restauration collective de qualité pour les collégiens est une exigence de santé publique. Soucieux du développement de l'enfant à l'adolescence par les pratiques alimentaires et l'apprentissage du goût, le Département œuvre quotidiennement en faveur de la qualité des repas, et a met en place :

➤ **Un guide des producteurs locaux actualisé**

Afin de promouvoir la qualité de la restauration basée principalement sur des produits frais et de saison, un guide des producteurs de locaux a été mis à jour en 2017, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Ce guide vise à donner des clefs aux équipes de restauration pour leur permettre de s'approvisionner avec des produits de proximité et de qualité.

➤ **Une coopération innovante avec la Ville d'Orléans**

Dans une démarche d'optimisation des coûts du service visant à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, le Département du Loiret et la Ville d'Orléans se sont associés afin de dynamiser le territoire loirétain : cuisine centrale loirétaine, développement des approvisionnements locaux dans le cadre des circuits de proximité, structuration de la filière agricole locale ...

La cuisine centrale de la Ville d'Orléans livre des repas aux collèges concernés par le mode de restauration en liaison froide ou en unités relais (soit 13) depuis la rentrée scolaire 2017.

L'élaboration d'un Plan Jeunesse

Le Département du Loiret présentera cette année à la session départementale d'octobre un nouveau Plan jeunesse, garant de la solidarité territoriale et de la réussite de tous les jeunes Loirétains. Ce dispositif s'ouvre à un public large puisqu'il s'adresse aux enfants et aux jeunes de 0 à 30 ans. La politique Jeunesse renforce son soutien aux actions locales en termes de citoyenneté, réussite éducative, épanouissement personnel du jeune, valeurs de la République, découverte des métiers, enseignement supérieur, vie étudiante, innovation, etc. Ce plan aura pour objectif de répondre à une volonté affirmée de mise en commun et de partage des ambitions de chaque acteur du réseau Jeunesse, au sens large, en vue d'optimiser l'efficacité des politiques publiques, dans le respect des compétences de chacun.



VII. Chiffres clés

- **55,7 M €** : budget consacré par le Département à l'Education en 2018, dont :
 - **23,8 M €** en fonctionnement
 - **31,9 M €** en investissement
- **1,8 M €** : montant de la dotation totale de fonctionnement allouée par le Département aux 57 collèges publics en 2018
- **554 274 €** : montant total de l'aide au petit équipement allouée par le Département aux 57 collèges publics en 2018
- **30 713** : nombre de collégiens publics pour l'année 2017 – 2018
- **4 523** : nombre de collégiens privés pour l'année 2017 – 2018
- **3,30 €** : prix moyen d'un repas proposé aux collégiens
- **22 000** : nombre de repas servis quotidiennement
- **124** : nombre d'agents départementaux en restauration pour l'ensemble des sites
- **545** : nombre d'agents départementaux dans les collèges publics
- **57** : nombre de collèges publics dans le Loiret
- **12** : nombre de collèges privés dans le Loiret



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
loiret@loiret.fr • www.loiret.fr